



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la **société STOLL HYDRAULICS s.à.r.l.**, au nom et pour le compte de **TRAVAUX NEUFS L'ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSEES** a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches de la Marque MAGNI, du type RTH5.21-D/D-1, n° de construction 00013082 à Bertrange.



Bertrange, le 18 août 2025

Youri DE SMET
Bourgmestre

Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 18 août 2025.



Bertrange, le 18 août 2025

Youri DE SMET
Bourgmestre

Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe